

## Développement de DIMOé : merci au FMR !

Depuis sa création en mars 2017, DIMOé a recruté 6 personnes et a investi dans l'achat de matériel métier CVC et audit énergétique (Caméra thermique, balomètre, leakshooter...), dans différents équipements informatiques et logiciels, dans des formations et démarches de certifications....pour répondre au mieux aux besoins de ses clients.

La création de ces emplois et ceux à venir sont récompensés et encouragés par l'aide FMR à travers une convention signée pour 3 ans : MERCI !



Le dispositif FMR 76 (Fonds Mutualisé de Revitalisation) accompagne et subventionne les entreprises de Seine Maritime dans leur projet de développement. Les montants dont ce fonds mutualisé de revitalisation dispose sont directement alimentés par une partie des conventions de revitalisation signées sur le département lors des plans de licenciement.

Retrouvez toutes les informations sur [www.seine-estuaire.cci.fr/fmr-76](http://www.seine-estuaire.cci.fr/fmr-76)

Le 2 décembre 2019, **Florian Derly, Président de FMR 76**, a remis à **Sylvain Gouffier, Gérant de DIMOé** un chèque de 60 000 € dans le cadre de son accompagnement à l'investissement et de la création d'emplois. Cette somme est décomposée en prete d'honneur liée à l'investissement et subvention liée à l'embauche en CDI.

***Nous en profitons pour remercier vivement le comité du FMR 76 et tout particulièrement Florian Derly et David Pôté.***

Lorsque l'équipe que vous avez recruté est vraiment top, alors c'est la cerise sur le gâteau...

Belle récompense et chouettes encouragements à la création d'entreprise.

Retrouvez toute notre actualité sur [www.dimo-energie.fr](http://www.dimo-energie.fr)